

SYRIE

Le gouvernement doit mettre fin aux détentions arbitraires et à la torture des militants islamistes

Index AI : MDE 24/050/2004

ÉFAI

Vendredi 9 juillet 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Ce 9 juillet 2004, Amnesty International a appelé les autorités syriennes à mettre immédiatement fin aux arrestations arbitraires et à l'intimidation de militants islamistes, dont certains sont des étrangers. Depuis quelques mois, les autorités ont arrêté arbitrairement de nombreux militants islamistes en dehors de toute procédure légale et en violation de la Constitution syrienne et des traités internationaux portant sur les droits humains auxquels la Syrie est partie.

Selon les informations reçues par Amnesty International, plus de 50 militants islamistes auraient été arrêtés au cours des deux derniers mois. Ces arrestations étant effectuées secrètement par les forces de sécurité au cours de raids nocturnes et les autorités ne reconnaissant pas immédiatement qu'elles ont eu lieu, on ne connaît pas leur étendue.

Amnesty International est préoccupée du fait que les personnes ainsi arrêtées sont systématiquement maintenues au secret, avec le risque que cela comporte de torture et de mauvais traitements. Non seulement elles sont privées de contact avec un avocat et avec leur famille, mais elles risquent d'être jugées par des tribunaux militaires d'exception. Au cours des années précédentes, Amnesty International a souvent constaté que les procès devant ces tribunaux ne sont pas conformes aux normes internationales en matière de procès équitable.

La dernière vague d'arrestations a eu lieu le vendredi 2 juillet 2004, lorsque des agents du service de renseignement militaire ont fait un raid nocturne dans des domiciles privés à Qatnah, dans la banlieue de Damas, et ont procédé à des arrestations dont on ignore le nombre. La plupart des personnes arrêtées et placées ensuite en détention au secret seraient des lycéens. Selon la *Human Rights Association in Syria* (HRAS, Association pour les droits humains en Syrie), on compte parmi eux Anwar Badr Al Din, Ayham Ahmad Umran, Sari Muhyi Al Din Badr Al

Din, Fadi Muhammad Abd Al Ghani, Usama Ahmad Atiyyah, Ahmad Dib Al Zayn, Rami Ahmad Arafa, Adkar Bundugji, Yahya Bundugj, Gasem Bundugj, Arshid Al Shaykh, Tareq Nadim Shehadah, Ibrahim Sabbura, Ahmad Al Shaykh et Umar Nader.

Le 7 juin 2004, Muhammad Ramiz Sultan, un ressortissant libanais, a été arrêté par les forces de sécurité à la frontière entre la Syrie et le Liban alors qu'il se rendait en vacances en Syrie avec sa femme. Amnesty International a les plus grandes inquiétudes en ce qui concerne sa sécurité, puisqu'il est maintenu au secret depuis son arrestation. Il serait détenu au Centre de détention *Fara Falastin* (Section Palestine), où les détenus politiques sont régulièrement soumis à des actes de torture et à d'autres formes de mauvais traitements. Muhammad Ramiz Sultan avait été récemment détenu au Liban pour des infractions vagues en rapport avec le terrorisme. Il aurait souffert de séquences d'actes de torture qui lui auraient été infligés au centre de détention d'Al Yarzé près de Beyrouth où il avait été détenu au secret.

Amnesty International renouvelle son appel aux autorités syriennes pour qu'elles mettent fin aux arrestations de militants islamistes et qu'elles veillent à ce que les personnes arrêtées soient traitées humainement et ne fassent pas l'objet de torture ou de mauvais traitements. Les personnes arrêtées doivent être libérées immédiatement, sauf si elles sont accusées d'une infraction pénale incontestable et présentées devant un tribunal indépendant pour y être jugées de manière équitable, en conformité avec les normes internationales. En ce qui concerne les personnes accusées d'avoir commis une infraction pénale incontestable, Amnesty International appelle les autorités syriennes à les libérer dans l'attente d'un procès. Les militants islamistes et tous les autres prisonniers politiques détenus depuis plus de vingt ans doivent être libérés, car les autorités n'ont pas tenu compte des exhortations d'Amnesty International leur demandant qu'ils soient jugés équitablement et elles ont ignoré les appels répétés d'Amnesty International ainsi que d'autres organisations de défense des droits humains et des organes des Nations unies pour que leur cas soit réexaminé. Les autorités syriennes doivent également ordonner une enquête indépendante et approfondie sur l'ensemble des allégations de torture et de mauvais traitements infligés à des militants islamistes et à d'autres

prisonniers politiques appartenant à d'autres tendances politiques, en conformité avec la législation et la Constitution syrienne.

Contexte

Amnesty International connaît les noms de nombreux prisonniers politiques islamistes qui sont détenus depuis plus de vingt ans, certains d'entre eux plus de dix ans après la fin de leur peine. Ils sont gravement malades et leur état est encore aggravé par des conditions de détention cruelles, inhumaines et dégradantes et des années de torture et de mauvais traitements. L'un d'eux, Dhafer Qatei, a été arrêté alors qu'il avait moins de dix-huit ans, dans le contexte de la lutte contre les Frères musulmans et condamné à l'issue d'un procès manifestement inéquitable pour le meurtre d'un fonctionnaire. Il est en prison depuis plus de vingt-trois ans alors qu'il avait été condamné à douze ans de prison. Dhafer Qatei, qui souffre de problèmes psychiatriques, appartenait à un groupe de 20 mineurs suspectés d'appartenir à l'organisation des Frères musulmans. Ils avaient été condamnés à douze ans de prison pour des homicides. Certains d'entre eux ont été libérés.

Documents connexes

Syrie. Le procès inique de prisonniers d'opinion kurdes et les tortures infligées à des mineurs sont totalement inacceptables (Index AI : MDE 24/048/2004)

[Syrie. Amnesty International réitère son appel pour la libération de cinq prisonniers d'opinion, détenus pour leur utilisation pacifique d'Internet](#)
(index AI : MDE 24/045/2004)

[Syrie. Prisonnier d'opinion / Craintes de torture ou de mauvais traitements.](#)
(index AI : MDE 24/044/2004)

[Syrie. Prisonnier d'opinion / Craintes de torture ou de mauvais traitements. Muhammad Jumah Quban \(h\), ancien membre du Bureau politique du Parti Baas démocratique, 57 ans](#)
(index : MDE 24/043/2004)

[Syrie. Prisonniers d'opinion/Craintes de torture](#) (index AI : MDE 24/038/2004)

[Syrie. Aktham Nayssé, défenseur des droits humains, doit être remis en liberté immédiatement](#)
(index AI : MDE 24/038/2004)

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>